

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 317 - Mars / Avril 2026

SOMMAIRE

> **Actualités**
Découvrez votre
nouveau conseil
municipal



Pages 2 et 3

> **Actualités**
Le point
sur le budget 2026



Pages 4 et 5

> **Actualités**
Les associations à la
chasse aux déchets



Page 7

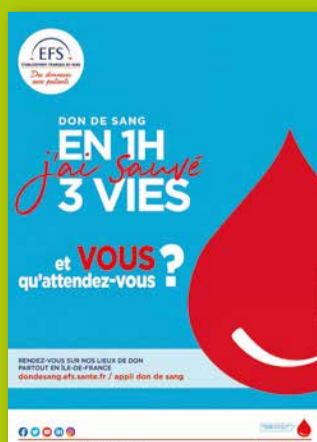


LE CARNAVAL fait son cinéma

TEMPS FORTS

Mercredi 29 avril Don du sang

Avec le soutien de la Ville, l'Établissement Français du Sang organise une nouvelle collecte. Les réserves de produits sanguins sont actuellement très faibles : chaque don compte. Mobilisez-vous et rejoignez la communauté des donneurs. Réservez dès maintenant votre créneau sur : www.dondesang.efs.sante.fr
De 14h30 à 19h30
Salle des Fêtes Régis Ponchard



Du 7 avril au 17 novembre Prix des lecteurs « Liradom' 2026 »

La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry lance la 3^e édition du prix des lecteurs « LiraDom' ». Les abonnés sont invités à rejoindre le jury et à découvrir une sélection variée de 8 ouvrages. Une aventure littéraire conviviale qui se clôturera par une soirée de remise des prix en novembre.
Ouverture des inscriptions dès le 7 avril
Renseignements : 01 74 04 22 10



Le nouveau conseil municipal installé

Suite au second tour des élections municipales, qui s'est déroulé le 22 mars dernier, Domont a officiellement installé ses nouveaux élus lors d'une séance d'installation organisée le 27 mars à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Sans surprise, l'assemblée a reconduit Frédéric Bourdin en tant que maire de la commune pour le mandat 2026 - 2032.



Le moment était très attendu des Domontois. Si le scrutin du 22 mars avait permis de lever le voile sur l'équipe chargée d'administrer la commune pour le mandat 2026-2032, il restait encore à installer les nouveaux élus. C'est désormais chose faite. Organisé le 27 mars dernier matin, afin de laisser le temps aux équipes du Lions Club de Domont d'installer le Salon des Vins et des Saveurs organisé à partir du soir même, ce conseil municipal inaugural a permis aux représentants de la majorité et de l'opposition de se réunir pour la première fois.

25 élus pour la majorité, 8 pour l'opposition



Au total, 33 élus ont pris leurs quartiers au sein de l'assemblée. Avec 43,42 % des suffrages exprimés, la liste « Domont ville dynamique, fière de son histoire », menée par Frédéric Bourdin a récolté 25 sièges. « Un nouvel élan pour Domont », liste portée par Ingrid Foy, sera représentée par 4 élus grâce à ses 27,01 %. Également présents au sein du conseil municipal, « Domont avec vous : défendre aujourd'hui, dessiner demain » (2 sièges), « Faire vivre Domont » (1 siège) et « Engagés pour Domont » (1 siège), com-

plètent l'assemblée. À noter que 5 élus siègeront également au sein du conseil communautaire de Plaine Vallée.

« Vous pouvez attendre de notre majorité un débat constructif »



En ouverture de la séance Frédéric Bourdin a rappelé le résultat du vote, avant de désigner le secrétaire de séance. Comme le veut la coutume, c'est ensuite au doyen du conseil municipal qu'est revenu le privilège de présider la séance. C'est donc Charles Abehassera qui a annoncé le résultat du scrutin visant à élire le maire de la commune. Sans surprise, Frédéric Bourdin a été reconduit à la tête de la municipalité, qu'il dirige depuis 2016. L'occasion pour lui de remercier les Domontois s'étant déplacés lors des deux tours et de féliciter les nouveaux élus d'opposition au sein du conseil municipal : « Vous pouvez attendre de notre majorité un débat constructif », a insisté le maire lors de sa première prise de parole. « Le programme de notre équipe est extrêmement clair et précis », a ensuite souligné l'édile, réaffirmant son souhait de se tenir à cette ligne directrice.



« 6 adjoints au maire élus »

Les conseillers municipaux ont ensuite pris part au vote visant à fixer le nombre des adjoints au maire. Conformément à la volonté de la majorité, c'est une liste de 6 noms, sur 9 possibles, qui a été présentée aux différents groupes, laissant la possibilité de nominations futures. Celles-ci seraient, bien entendu, présentées à l'assemblée pour un nouveau vote de validation. Un second scrutin a permis d'élire une liste paritaire composée de Serge Bierre, de Marie-France Mosolo, de Laurent Guidi, de Phanh Maly Nanthavong, d'Alix Lesboueyries et de Martin Kamguen. « Être adjoint, ce n'est pas simplement porter une écharpe », a tenu à rappeler Frédéric Bourdin, évoquant le rôle essentiel de ces élus dans le fonctionnement de la commune.

Maire : une fonction, des missions plurielles

Élu pour un mandat de six ans, le maire assure l'autorité de police administrative au nom de la commune. Il possède des pouvoirs de police générale lui permettant de mener des missions de sécurité, tranquillité et salubrité publiques. Parmi ses missions, le maire veille à l'application des arrêtés municipaux, des délibérations votées en conseil municipal, et à celle des lois. Il est, en effet, officier d'état-civil et officier de police judiciaire, sous l'autorité du procureur de la République. Enfin, dans le domaine politique, le maire organise la tenue des différentes élections dans sa commune : municipales, législatives, sénatoriales, départementales, présidentielle...



Cinq conseillers communautaires pour représenter Domont

Ils ont été élus par les Domontois en même temps que les conseillers municipaux. Les 5 conseillers communautaires de Domont siègent à la fois dans la commune et au sein de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée. Cette dernière regroupe 61 élus, issus de 18 communes, répartis au prorata du nombre d'habitants de chaque municipalité membre. Leur rôle est essentiel, puisque ces élus votent les délibérations en lien avec les compétences intercommunales, comme le développement économique, l'aménagement du territoire, le social, l'habitat ou encore l'assainissement.

Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée
Forêt de Montmorency

LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS À DOMONT

1^{ER} TOUR

Liste	Tête de liste	Nombre de voix	% des inscrits	% exprimés
DOMONT VILLE DYNAMIQUE, FIÈRE DE SON HISTOIRE	Frédéric BOURDIN	2 191	21,08	39,46
UN NOUVEL ÉLAN POUR DOMONT	Ingrid FOY	1 257	12,10	22,64
DOMONT AVEC VOUS : DÉFENDRE AUJOURD'HUI, DESSINER DEMAIN	David QUENTIN	852	8,20	15,35
FAIRE VIVRE DOMONT	Frédéric HOUSSAIS	655	6,30	11,80
ENGAGÉS POUR DOMONT	Josette MARTIN	597	5,74	10,75

	Nombre	% des inscrits	% des votants
Inscrits	10 392		
Abstentions	4 756	45,77	
Votants	5 636	54,23	
Blancs	44	0,42	0,78
Nuls	40	0,38	0,71
Exprimés	5 552	53,43	98,51

2^E TOUR

Liste	Tête de liste	Nombre de voix	% des inscrits	% exprimés
DOMONT VILLE DYNAMIQUE, FIÈRE DE SON HISTOIRE	Frédéric BOURDIN	2 405	23,13	43,42
UN NOUVEL ÉLAN POUR DOMONT	Ingrid FOY	1 496	14,39	27,01
DOMONT AVEC VOUS : DÉFENDRE AUJOURD'HUI, DESSINER DEMAIN	David QUENTIN	767	7,38	13,85
FAIRE VIVRE DOMONT	Frédéric HOUSSAIS	531	5,11	9,59
ENGAGÉS POUR DOMONT	Josette MARTIN	340	3,27	6,14

	Nombre	% des inscrits	% des votants
Inscrits	10 396		
Abstentions	4 795	46,12	
Votants	5 601	53,88	
Blancs	32	0,31	0,57
Nuls	30	0,29	0,54
Exprimés	5 539	53,28	98,89

Votre nouveau conseil municipal

Le maire



Frédéric BOURDIN
Maire
et 5^e vice-président
de la Communauté
d'Agglomération Plaine Vallée

Les adjoints au maire



Serge BIERRE
1^{er} adjoint délégué
à l'Urbanisme et
aux Cérémonies
patriotiques



Marie-France MOSOLO
2^e adjointe déléguée
aux Animations
seniors et à l'Action
sociale, conseillère
communautaire



Laurent GUIDI
3^e adjoint délégué.
aux Finances
communales, aux
Marchés publics et aux
Affaires juridiques



Thanh Maly NANTHAVONG
4^e adjointe déléguée
à l'Enfance, à la
Petite enfance, à la
Restauration, à la
Jeunesse et au Conseil
municipal des jeunes
domontois



Martin KAMGUEN
5^e adjoint délégué
à l'Etat civil et à la
Police municipale



Alix LESBOUEYRIES
6^e adjointe déléguée
à la Culture, aux
Associations locales,
à la Communication,
au Fleurissement et à
l'Informatique et aux
nouvelles technologies.

Les conseillers municipaux délégués



Artur GOMES
délégué aux Services
techniques



Charles ABEHASSERA
délégué à l'Activité
économique, conseiller
communautaire



Rolande RODRIGUEZ
déléguée aux Activités
seniors et à l'église



Jérôme STEMPLEWSKI
délégué aux
Associations sportives
et patriotiques



Eric PERRE
délégué au Patrimoine
historique, à l'Histoire
de la ville et au
Développement durable



Pauline MARCENAT
déléguée à l'Animation
du Conseil Municipal
des Jeunes Domontois



Nawel BOUFARES
déléguée à la
Citoyenneté

Les conseillers municipaux de la majorité



Elisabeth LESAGE



Eric PONCHARD



Valérie GUÉRINEAU



Hervé COMMO



Sergio GONÇALVES



Estelle GESBERT
conseillère
communautaire



Teko KPODAR



Lucie MARANDIN



Aurélie DELMASURE



Elisa DEMIR



Thomas YALAP

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

5 conseillers communautaires ont été élus en même temps que les conseillers municipaux. Ils représentent Domont au sein de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, qui regroupe 18 villes et 61 élus, le nombre de représentants variant selon la population. Ils participent aux décisions intercommunales comme le développement économique, l'aménagement du territoire, les actions sociales, le logement et l'assainissement.

Les conseillers municipaux d'opposition

« Un nouvel élan pour Domont »



Didier SOAVI



Ingrid FOY
conseillère
communautaire



Theoginus PLACEDES SUDACE



Emilie IVANDEKICS



Lysiane BACHELET



David QUENTIN

« Domont avec vous : défendre aujourd'hui, dessiner demain »

« Faire vivre Domont »

Frédéric HOUSSAIS

« Engagés pour Domont »

Josette MARTIN

FINANCES

Budget 2026 : Un début de mandature sous le signe de la stabilité budgétaire

Le budget a été voté en Conseil municipal le 16 février dernier, permettant aux services de fonctionner dès le début d'année. Après avoir traversé un mandat marqué par le COVID, les incertitudes budgétaires et la forte inflation des dépenses énergétiques, 2026 ne s'annonce pas plus sereine. Le contexte géopolitique appelle à la prudence. Domont, grâce à une gestion rigoureuse et à des investissements ciblés, a aujourd'hui une dette parmi les plus faibles du département et un taux communal d'imposition très nettement en dessous de la moyenne de la strate. C'est le résultat d'une vision comptable rigoureuse et d'une juste maîtrise des dépenses publiques.

L'objectif du Maire et de son équipe reste de poursuivre les investissements nécessaires à la transition énergétique, la rénovation et l'entretien du patrimoine communal, tout en apportant le dynamisme et le bien-être qui caractérisent notre commune.

CINQ POINTS CLÉS À RETENIR

Un niveau de dette maîtrisé et en amélioration

À la fin de l'année 2026, l'encours de la dette de la commune s'inscrit dans une trajectoire maîtrisée, avec un niveau estimé à environ 486 € par habitant, confirmant une situation financière saine et inférieure aux moyennes nationales.

Cette année, la Ville consacre près de 1,27 million d'euros au remboursement du capital de la dette, auxquels s'ajoutent 215 000 € d'intérêts, en nette diminution par rapport à l'exercice précédent.

Après un encours qui atteignait encore 823 € par habitant en 2022, puis 516 € en 2025, la Ville confirme ainsi sa capacité à réduire durablement son niveau d'endettement, tout en continuant d'investir pour l'avenir.

Des dépenses de fonctionnement contenues et maîtrisées

Dans un contexte toujours marqué par des contraintes budgétaires fortes, la Ville poursuit ses efforts de gestion afin de maintenir l'équilibre de ses finances. En 2026, les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 17,53 millions d'euros, en légère diminution par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique notamment par la maîtrise des charges courantes, qui s'élèvent à 5,36 millions d'euros, ainsi que par une baisse significative des charges financières, liée à la diminution du coût de la dette.

Les charges de personnel, quant à elles, atteignent 10,3 millions d'euros et représentent toujours le premier poste de dépense. Ce chiffre, assez stable, s'inscrit dans une gestion attentive des effectifs, reposant sur des ajustements organisationnels, un pilotage fin des remplacements et une adaptation continue des services aux besoins des habitants.

Dans ce contexte, la Ville parvient à contenir ses dépenses tout en préservant la qualité du service public rendu aux habitants, malgré des contraintes financières accrues, notamment la hausse des charges de personnel liée aux décisions nationales.

Des recettes ajustées avec prudence

Dans un contexte économique toujours incertain et marqué par un désengagement de l'État envers les collectivités locales, la Ville anticipe une diminution de ses recettes en 2026. Les dotations et participations devraient ainsi s'établir à 2,74 millions d'euros, contre 3,27 millions d'euros en 2025, soit une baisse significative de plus de 500 000 €.

Face à cette évolution, la municipalité a construit son budget sur des hypothèses prudentes et réalistes. Les produits des services communaux, notamment périscolaires, sont estimés à 1,83 million d'euros, en léger recul par rapport à

l'exercice précédent, en cohérence avec les recettes effectivement perçues en 2025. Les recettes issues des droits de mutation sont également anticipées à la baisse (360 000 €), en raison de la crise persistante du marché immobilier. De même, les produits des loyers des locaux communaux ont été réajustés à la baisse.

La commune peut toutefois s'appuyer sur les revenus issus de son patrimoine, qui constituent une ressource complémentaire non négligeable. Intégrées aux autres produits de gestion courante, ces recettes sont estimées à 827 900 € en 2026, contre 643 440 € en 2025, soit une progression notable.

Ces ressources proviennent principalement des loyers perçus sur les équipements et locaux communaux, complétés par diverses redevances. Sensibles au contexte économique et aux conditions d'occupation, elles font l'objet d'estimations prudentes afin de sécuriser l'équilibre budgétaire.

Un soutien affirmé à la vie associative

La Ville confirme en 2026 son engagement en faveur de la vie associative, qui constitue un pilier essentiel du dynamisme local. Les subventions s'inscrivent dans une enveloppe de 495 417 euros, en progression par rapport à 2025.

Ce soutien permet d'accompagner l'ensemble des acteurs associatifs, qu'ils œuvrent dans les domaines du sport, de la culture, de la solidarité ou de l'animation locale. Parallèlement, les dépenses consacrées aux fêtes et cérémonies sont légèrement diminuées mais permettent de garantir une programmation d'événements de qualité tout au long de l'année. À travers ces choix budgétaires, la Ville réaffirme son attachement à une vie locale riche, accessible à tous et vectrice de lien social.

Des dépenses d'énergie qui commencent à baisser

Les dépenses liées à l'énergie demeurent un poste important pour la Ville. En 2026, elles sont estimées à 1 015 400 €, après avoir atteint 1 353 849 € sur l'exercice précédent, illustrant la forte volatilité de ces charges.

Cette situation s'est inscrite dans une tendance haussière pendant plusieurs années. La facture énergétique de la commune s'élevait à 790 000 € en 2021, avant de connaître une progression rapide sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie.

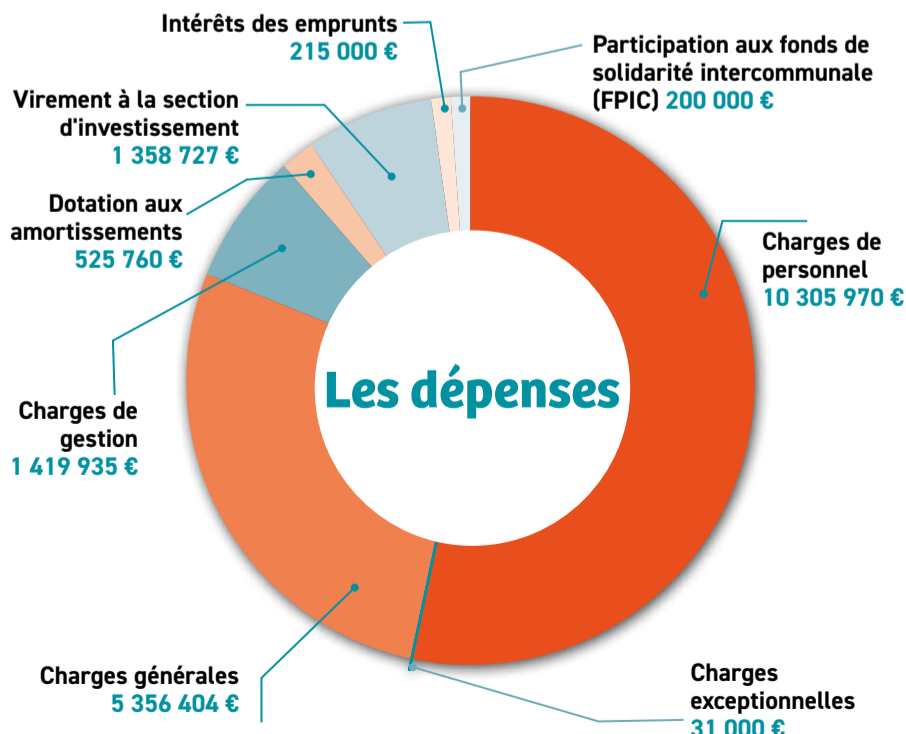
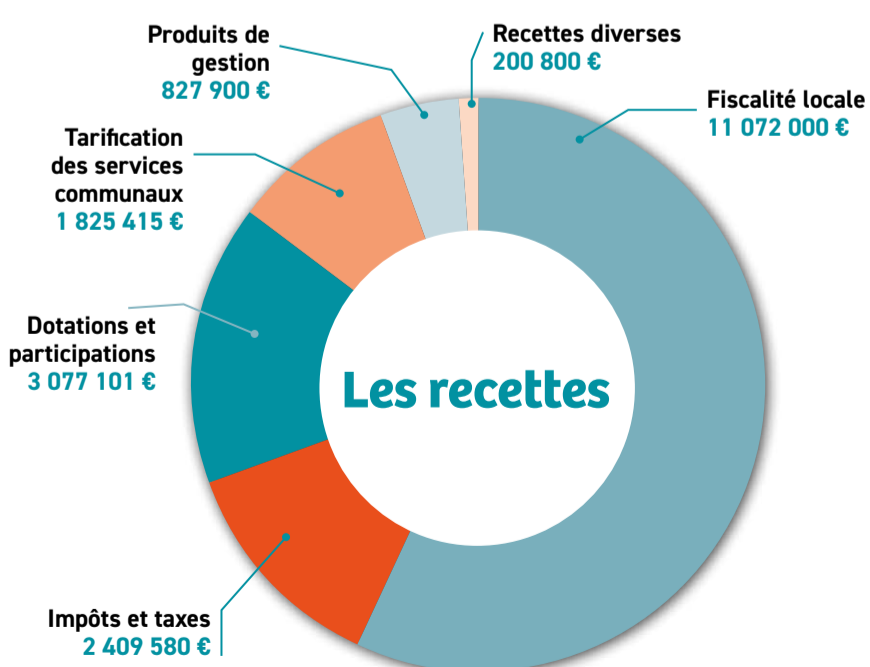
Mais pour contenir ces dépenses, la Ville a engagé un programme d'investissements visant à améliorer la performance énergétique de ses équipements. La rénovation des bâtiments, la généralisation de l'éclairage LED, les travaux d'isolation ou encore l'optimisation des installations techniques sont des investissements payants.

Ils commencent à produire leurs effets, et permettent de maîtriser les coûts malgré un contexte toujours incertain, marqué notamment par l'évolution des marchés et le conflit en Iran.











Un budget de fonctionnement équilibré

Comme tout budget communal, dépenses et recettes doivent parfaitement s'équilibrer. Le budget comprend les dépenses et recettes réelles, ainsi que certaines écritures comptables entre les sections de fonctionnement et d'investissement (transfert de l'épargne, amortissements...).

Ainsi, la section de fonctionnement s'élève à 19 412 796 € dont 17 528 309 € de dépenses réelles.



COMBIEN COÛTENT LES DIFFÉRENTS SERVICES PUBLICS DE LA VILLE POUR 100 € DÉPENSÉS

	30,18 € Services techniques (bâtiments, voirie, espaces verts, entretien, énergie)		5,06 € Police municipale / sécurité
	24,99 € Services généraux (administration, finances, RH, urbanisme, juridique)		3,08 € Culture / médiathèque
	16,95 € Enfance / jeunesse (écoles, accueils, activités)		2,91 € Événementiel / seniors
	7,84 € Restauration scolaire		2,08 € Communication
	4,92 € Petite enfance		1,99 € État civil / informatique / autres services

346 000 euros

La Ville contribue également au financement du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), à travers une participation annuelle indispensable au bon fonctionnement du centre de secours. Cette contribution permet de garantir, au quotidien, la disponibilité des moyens humains et matériels nécessaires pour assurer la sécurité des habitants. Interventions d'urgence, lutte contre les incendies, secours aux personnes, autant de missions qui reposent sur un engagement collectif des collectivités pour garantir une réponse rapide et efficace sur le territoire.

711 117 euros

La Ville consacre également une part importante de son budget au soutien des solidarités et du tissu associatif. Ce montant est en hausse de plus de 11 % par rapport à 2025, traduisant un engagement renforcé en faveur de l'action sociale, de la vie associative et des services essentiels au quotidien des habitants. À travers ces financements, la commune soutient concrètement les acteurs qui interviennent dans des domaines clés comme la solidarité, la culture, le sport ou encore l'animation de la vie locale.

ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS 2026

7 860 778 € : c'est le montant du budget d'investissement 2026. Un niveau élevé qui permet à la Ville de poursuivre ses projets structurants et d'améliorer concrètement le cadre de vie des habitants. Concrètement, l'essentiel de ce budget est consacré aux travaux et aux équipements. Pour financer ces investissements, la Ville mobilise plusieurs ressources. D'abord, une part importante provient de son propre budget de fonctionnement : 1,358 million d'euros sont ainsi réinvestis, auxquels s'ajoutent les amortissements (525 760 €). Autrement dit, la Ville utilise une partie de son épargne pour financer ses projets. La commune s'appuie également sur des financements extérieurs. Les subventions représentent 2,52 millions d'euros, venant soutenir les projets municipaux, notamment dans le domaine de la transition énergétique. À cela s'ajoutent des recettes comme le remboursement de TVA (200 000 €).



Parmi les investissements prévus en 2026 figurent la reprise des terrains synthétiques football et rugby du stade des Fauvettes, ainsi que le passage en leds de l'éclairage.

PARMI LES GRANDS PROJETS PROGRAMMÉS ON RETROUVE :

- La reprise des terrains synthétiques football et rugby du stade des Fauvettes et le passage en LED de l'éclairage **2 500 000 €**
- La reprise de la voirie et des trottoirs rue Pasteur **100 000 €**
- La reprise de la rue Carnot **123 000 €**
- La mise en éclairage du parking avenue Aristide Briand face à la barre commerçante **30 000 €**
- La mise en œuvre des études techniques préalables aux travaux sur le secteur du Ru de Vaux (notamment l'aménagement de la zone derrière la clinique de Domont, en zone médicale, paramédicale, et médicosociale) **52 000 €**
- La rénovation de la Maison de la Tourelle et son aménagement intérieur **900 000 €**
- L'aménagement des cours de récréation des écoles Jean Moulin maternelle et élémentaire en cours oasis **117 500 €**
- Le lancement de l'opération de rénovation thermique des écoles Jean Moulin maternelle et élémentaire **2 500 000 € (sur 2026 et 2027)**
- La reprise des sols et peintures de l'ALSH Jean Moulin **38 000 €**
- La réfection de l'aire de sport collective des Grands Jardins **115 000 €**
- La rénovation du gymnase George Sand **2 970 000 € (sur 2026 et 2027)**
- La rénovation du gymnase Charles de Gaulle **142 000 €**
- Le lancement de l'opération de construction du futur cinéma de Domont avenue Jean Rostand **170 000 €**
- La rénovation du bâtiment du Service municipal jeunesse **265 523 € (sur 2026 et 2027)**
- Lancement des travaux rue Aristide Briand **50 000 €**
- La rénovation de la Maison de la petite enfance **160 000 €**
- Remplacement des rideaux à l'école Jean Moulin **33 000 €**
- Renouvellement des TNI **25 000 €**

QUESTIONS À LAURENT GUIDI, MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES



« Dans un contexte économique exigeant, la Ville fait le choix d'une gestion responsable, alliant équilibre budgétaire et maintien de la qualité des services publics. »

À la suite des élections municipales de mars dernier, vous avez été reconduit dans vos fonctions d'adjoint au maire délégué aux finances. Dans quel état d'esprit abordez-vous ce nouveau mandat municipal ?

Nous abordons ce nouveau mandat avec confiance et détermination. Le travail engagé ces six dernières années a permis de rétablir durablement les équilibres financiers de la commune. Nous avons su à la fois renforcer nos recettes, réduire significativement notre endettement et redonner à la Ville des capacités d'investissement solides.

Aujourd'hui, le budget de Domont est structuré, robuste et mieux armé pour faire face aux évolutions de la conjoncture économique.

Nous poursuivrons donc sur cette trajectoire, avec une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement et une politique d'investissement ambitieuse, notamment tournée vers la transition énergétique et la modernisation de nos équipements.

En quelques mots, comment qualifier le budget 2026 qui vient d'être voté par le nouveau conseil municipal ?

Le budget 2026 s'inscrit dans la continuité des orientations engagées, tout en marquant une nouvelle étape pour le mandat. Il traduit concrètement nos priorités et notre volonté d'agir. Nous avons adopté un programme d'investissement dynamique, centré sur la rénovation et l'amélioration de nos équipements publics, avec par exemple la rénovation thermique des écoles Jean-Moulin (maternelle et élémentaire) ainsi que des gymnases du Lycée et Charles-de-Gaulle.

Les résultats obtenus sont très encourageants : la dette par habitant a été divisée par deux en quelques années, passant de 823 € en 2022 à 438 € fin 2026. Dans le même temps, le remboursement du capital de la dette a fortement diminué. Ces avancées nous redonnent aujourd'hui de réelles marges de manœuvre pour investir au service des habitants.

Vous évoquez régulièrement l'évolution des ressources et des charges de la Ville. Quelle est la situation cette année ?

Nous évoluons dans un environnement qui reste contraint, mais la Ville a su s'y adapter avec efficacité. La baisse de certaines dotations notamment celles des compensations fiscales et l'augmentation de charges imposées (cotisations sociales et de retraite décidées par l'état) nous incitent à rester vigilants, mais elles ont également renforcé notre exigence en matière de gestion.

Grâce aux efforts engagés, nous avons su préserver l'essentiel : la qualité de nos services et notre capacité à investir.

Comment préserver les équilibres financiers dans ces conditions ?

Cela repose avant tout sur une gestion attentive et maîtrisée. Nous avons réussi à stabiliser nos charges et à contenir nos dépenses de personnel, tout en maintenant un haut niveau de service public.

Par ailleurs, les efforts engagés en matière de maîtrise énergétique commencent à produire des effets concrets.

Notre objectif est clair : maintenir un niveau d'épargne solide, garant de la sécurité financière de la Ville et de notre capacité à mener nos projets.

Quelles seront les priorités de ce nouveau mandat ?

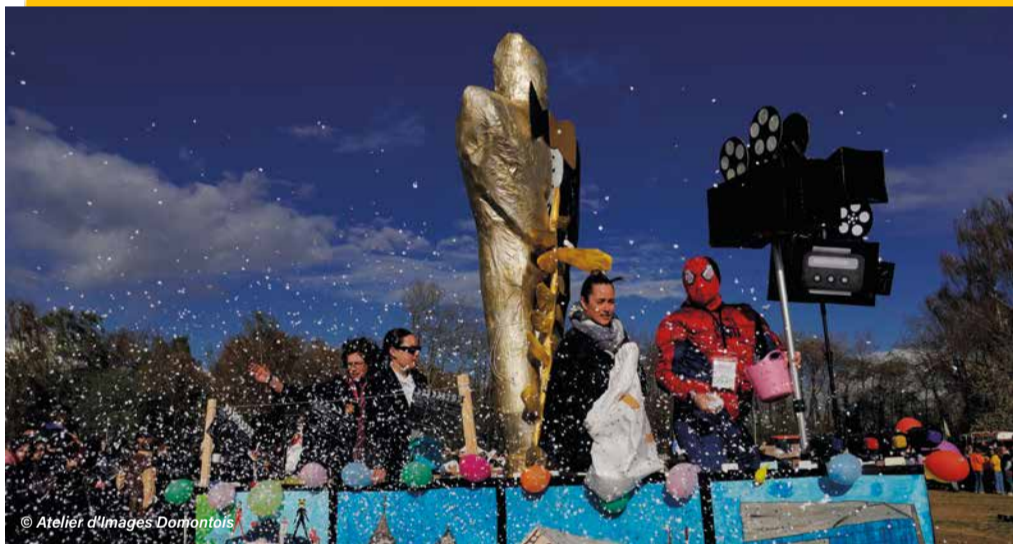
La première, c'est le maintien du niveau de service à la population. De la petite enfance jusqu'au grand âge, tous les Domontois bénéficient d'une gamme étendue de services de qualité que nous souhaitons bien évidemment préserver, en recherchant toutes les solutions permettant d'en maîtriser le coût.

Sur le plan des investissements, la priorité est également très claire : réduire nos dépenses d'énergie, c'est l'enjeu majeur des années à venir. Depuis 2023, la ville s'est engagée dans des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux et ces investissements portent leurs fruits puisque les consommations d'énergie devraient baisser en volume de 5 à 7 % en 2026.

Ces orientations budgétaires témoignent de la volonté de la ville d'adopter une gestion prudente et proactive, dans un contexte économique complexe et très incertain.

LE CARNAVAL fait son cinéma

Le Carnaval 2026 s'est déroulé le 28 mars. Cette année encore, associations et habitants ont répondu présent afin de célébrer l'arrivée du printemps dans une ambiance festive et colorée. Retour en images.



Les associations à la chasse aux déchets

Le samedi 7 et le dimanche 8 mars, les bénévoles du Domont Athlétisme et des Jardins d'Alain ont de nouveau enfilé leurs gants pour leurs traditionnelles opérations de nettoyage de la forêt de Montmorency et des chemins communaux.

Un grand ménage de printemps avant le retour des beaux jours. Cette année encore, deux associations domontoises étaient mobilisées en faveur de la préservation du cadre de vie le temps de deux matinées, avec des opérations de ramassage de déchets.

Le 7 mars, à l'appel de Domont athlétisme, une cinquantaine de volontaires munis de sacs et de pinces ont sillonné par petits groupes la forêt de Montmorency et ses abords, en présence de plusieurs élus de la commune. Un repérage préalable de l'organisation avait permis de recenser les zones ayant besoin d'une intervention, le long de la Croix-Blanche et de la RD 909. Pneus, canettes, emballages, gravats, bouteilles en verre ou encore électroménager, la collecte a une nouvelle fois été riche. Cette année encore, la municipalité avait mis à disposition deux camions-bennes, des Services Techniques, afin de récolter les sacs et déchets lourds ramassés. L'ensemble du contenu a ensuite été pris en charge par les agents en vue d'être récupéré par le Sigidurs.

Le 8 mars, les bénévoles des Jardins d'Alain ont pris le relais le long des chemins de la commune. Équipés de sacs, une cinquantaine de bénévoles, une fois encore accompagnés d'élus, ont ramassé morceaux de ferrailles, pneus, bouteilles, canettes, ou encore bouteilles de protoxyde d'azote. Les équipes ont déposé leurs collectes en bout de chemin en vue d'un ramassage ultérieur effectué par les équipes des Services Techniques.

Un grand bravo aux participants !



De nouvelles bornes enterrées dans le cœur de ville

Depuis le mois de février, Domont accueille de nouvelles bornes enterrées dans le quartier de la gare. Ce déploiement entend répondre aux besoins des habitants du quartier, mais également à ceux des nombreux commerçants installés durant les dernières années. À ce titre, une borne spécialement conçue pour recevoir des cartons pliés.

Un point de collecte supplémentaire pour les déchets. Après le déploiement de bornes d'apport volontaire enterrées rue de la Gare, avenue Jean Jaurès, place de la République, rue Jacques Prévert et route de Montmorency, un nouveau point vient d'être créé place de la gare, à proximité du parking. Il se compose de quatre bornes pour les ordures ménagères, les emballages et papiers, le verre et pour le carton plié. Une bonne nouvelle pour les habitants et commerçants du quartier.

De nombreux avantages, mais des règles à respecter

Les bornes d'apport volontaire enterrées présentent différents avantages. Outre le fait d'occuper moins de place sur la voie publique que les bornes dites « aériennes », elles sont plus esthétiques et limitent les nuisances sonores et olfactives pour les passants. Elles sont également plus facilement accessibles aux personnes

à mobilité réduite. Si leur fonction est la même, elles se distinguent également par leur mode d'utilisation. La cuve de chaque borne enterrée étant cachée, l'utilisateur doit jeter ses sacs d'ordures ménagères, ses emballages, ses contenants en verre ou ses cartons par un point d'entrée sécurisé. C'est ensuite un véhicule spécialisé muni d'une grue qui se charge de vider le contenu dans une benne. Attention, la collecte étant déclenchée par des balances reliées aux infrastructures, le fait de laisser des déchets au pied des bornes peut induire en erreur le système. Pire, il peut rendre impossible l'opération d'évacuation d'une cuve. De la même manière, le vidage des cuves étant par définition guidé par leur remplissage, il est nécessaire de respecter les règles de stationnement et de ne pas laisser son véhicule devant les bornes, même pour « quelques minutes ».

> Plus d'informations sur www.sigidurs.fr



Le nouveau parking à vélos de la gare mis en service

Île-de-France Mobilités met en service un nouveau parking vélos sécurisé à la gare de Domont. Situé entre le parking de la gare et le bâtiment voyageurs, il permet aux usagers de la ligne H de laisser leur vélo avant de prendre le train et de le récupérer à leur retour.

Bonne nouvelle pour les amateurs de mobilités actives. Après environ 4 mois de travaux, la gare de Domont accueille désormais un Parking Vélos de 50 places, dont 40 places accessibles sur abonnement et 10 en libre-service. Ce nouveau parking permet aux usagers de la ligne H ainsi que ceux des lignes de bus 1512 et 1517, du service de bus de soirée et du service de transport à la demande desservant l'Hôpital Simone Veil, de disposer d'un lieu sécurisé leur permettant de stationner leur vélo. Le bâtiment est équipé d'un système de vidéoprotection afin de prévenir les vols et dégradations.

Des services supplémentaires

Plus qu'un lieu de stationnement, ce nouveau service donne également accès à plusieurs outils utiles. Deux bornes permettent de recharger les vélos électriques, tandis qu'une pompe de gonflage pour les pneus et un kit d'outillage en libre-service offrent de quoi entretenir sa monture gratuitement. À noter que le local est équipé d'un porte cadenas afin de permettre aux abonnés de sécuriser leur deux-roues durant leur absence, sans devoir transporter leur cadenas entre chaque utilisation.

Un local accessible gratuitement aux abonnés Navigo annuel

Ce projet a été mené par Île-de-France Mobilités afin d'encourager les usagers des transports en commun à se rendre en gare à vélo. De son côté, Transdev, opérateur des lignes de bus à Domont (territoire de Vallée de Montmorency), assure la gestion du nouvel équipement. Le parking vélos est accessible gratuitement aux abonnés Navigo annuel (Passe Navigo classique, Navigo Senior, Imagine R étudiant et scolaire) pour un usage ponctuel ou régulier, sous réserve d'avoir souscrit une adhésion sur le site d'Île-de-France Mobilités. Il est également accessible via un abonnement de 2 € par jour, 10 € par mois et jusqu'à 30 € par an pour les autres utilisateurs.

Plus d'informations : <https://www.ilede-france-mobilites.fr/services-mobilite-alternative/parkings-velos>



Un bébé domontois pressé de naître... à la maison

Le 7 février dernier, le petit Martin a vu le jour au domicile familial, grâce à l'aide des sapeurs-pompiers de la commune. Un événement mémorable aussi bien pour ses heureux parents que pour Domont, les naissances étant rares sur le territoire municipal.

« Aujourd'hui, nous ressentons une grande reconnaissance ». Quelques semaines après leur aventure rocambolesque, Yannick et Ariane affichent un grand sourire. Il faut dire que ce couple de Domontois a vécu une aventure peu commune au moment d'accueillir son deuxième enfant. Le petit Martin a en effet décidé de pointer le bout de son petit nez directement au domicile familial, occasionnant un léger coup de stress à ses parents.

« Il était déjà trop tard pour partir »

Tout était pourtant déjà fin prêt pour assurer une arrivée dans des conditions classiques au nouveau-né. Son sac attendait même déjà dans la voiture en vue du grand jour. Celui-ci est finalement arrivé le 6 février vers 23h30, avec les premières contractions. Pas de quoi affoler Yannick et Ariane, déjà parés à se rendre à l'hôpital Simone Veil dans les délais. « Nous avons suivi les conseils de notre sage-femme et les recommandations habituelles, qui précisent qu'il faut aller à la maternité au bout d'une heure de contraction toutes les cinq minutes », précise le couple. Largement suffisant pour laisser le temps d'arriver à la maman de Yannick, appelée afin de veiller sur

la petite Juliette, profondément endormie et loin de se douter de la scène en train de se jouer dans le salon. Elle n'aura pas eu le temps de passer la porte, le bébé étant visiblement pressé de découvrir le monde. « Il était déjà trop tard pour partir. Les contractions se sont rapprochées très rapidement et j'ai senti que Martin arrivait après seulement une demi-heure », détaille Ariane.

Les sapeurs-pompiers de Domont en renfort

Un changement de programme inopiné qui a forcément débouché sur un appel des secours. « Les sapeurs-pompiers de Domont sont arrivés en à peine 5 minutes », soulignent les parents. Cette assistance bienvenue a permis de faire baisser la pression et d'assurer un accouchement plus serein. « Tout s'est passé comme dans un film. L'un des sapeurs-pompiers a demandé au père d'aller chercher des serviettes », s'amuse Ariane, qui a reçu le soutien de la Caporale Léna, du centre de secours Domontois, en attendant le renfort du médecin du SMUR. Finalement, Martin a pu prendre sa première bouffée d'oxygène et pousser son premier cri, entouré de sa famille et des secours. Heure officielle de sa venue



au monde : 0h17... soit à peine 45 minutes après le début du travail ! Le nouveau-né et sa maman, se portant tous les deux à merveille, ont été transportés à la maternité de l'hôpital Simone Veil afin de connaître, enfin, un parcours désormais de leurs premiers moments privilégiés aux côtés du papa au domicile familial. « Pour l'anecdote, l'ancienne propriétaire de notre maison gardait des enfants, donc il y a toujours eu beaucoup de vie », concluent les deux Domontois.

La Ville adresse toutes ses félicitations aux parents et à leurs deux enfants.



BASKET : DOMINIQUE SAUVAGE DÉCORÉ



À l'occasion de sa cérémonie organisée le 5 février à Beaumont-sur-Oise, le Comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif du Val d'Oise (CDMJSEA 95) a récompensé Dominique Sauvage pour son implication en faveur du basket domontois. Ce bénévole du Domont basket a été décoré de la Médaille de bronze pour son implication au fil des années.

Un nouvel espace sportif dans le parc des Coquelicots

Un nouvel espace sportif est désormais accessible dans le parc des Coquelicots. Il remplace le matériel de l'ancien parcours afin de proposer différents agrès. N'hésitez pas à profiter de l'arrivée des beaux jours pour découvrir ce nouvel équipement.



La Boulangerie de la gare fait peau neuve

Installée dans le cœur de ville, la Boulangerie de la gare a fait l'objet d'importants travaux de rénovation et d'extension. Elle a rouvert ses portes le 15 février dernier avec une offre améliorée.

Son retour était très attendu par les habitants du quartier et les usagers de la ligne H. Fermée fin octobre 2025, la Boulangerie de la gare a rouvert ses portes le 15 février dernier, après plus de trois mois de travaux. Plus qu'un simple rafraîchissement, ce service essentiel du cœur de ville a bénéficié d'une véritable métamorphose à la faveur de la suppression à l'initiative de la mairie de l'ancien porche et de l'acquisition du fonds de commerce de l'ancien restaurant attenant à l'ancienne boulangerie. Une refonte qui a permis à l'enseigne de porter sa surface de 60 m² à presque 144 m².

Une offre renforcée

Forte de ses nouveaux locaux largement modernisés, la Boulangerie de la gare a pu étoffer son offre avec de très nombreux produits à la vente : pains traditionnels, pains spéciaux,

viennoiseries, gâteaux, entremets... « Nous proposons même des trompe-l'œil et une carte de jus et smoothies », abonde le gérant. Que vous souhaitiez acheter de quoi prendre votre petit-déjeuner avant de prendre le train ou trouver de quoi déjeuner le midi, vous serez également servis, avec des cartes dédiées. Un espace avec des tables et des chaises permet d'ailleurs de faire une pause gourmande. Cette montée en gamme s'est accompagnée d'un renforcement de l'équipe, désormais composée de 7 à 8 salariés pour la vente et la fabrication. À l'avenir, la boulangerie souhaite compléter son offre avec un service de traiteur à la demande.

Informations :
Boulangerie de la gare- 1-2, place de la Gare
01 80 11 30 31



Beau succès pour le Salon de l'Emploi et de l'Alternance

Les jeunes en recherche d'une alternance pour septembre sont venus nombreux le 13 avril dernier, à la salle des Fêtes Régis Ponchard. Munis de leur CV et d'une grande motivation, ils ont rencontré des entreprises souhaitant étoffer leurs équipes dans plusieurs domaines : services à la personne, sécurité, paysagisme, service public, etc. La Ville de Domont a pu compter sur le soutien de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée et de France Travail pour l'organisation de ce rendez-vous important pour la jeunesse du territoire.



Jobs d'été : deux ateliers réussis à Domont

L'arrivée des beaux jours donne le coup d'envoi à la recherche de jobs d'été pour de nombreux jeunes du territoire. Pour accompagner au mieux cette démarche, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée a proposé une série d'ateliers pratiques dédiés à la préparation de candidatures saisonnières. Parmi eux, deux se sont déroulés à Domont.



À u programme : décrypter les codes du CV, optimiser ses lettres, apprendre à diffuser efficacement ses candidatures et se préparer aux entretiens. Un ensemble d'outils concrets pour aborder la recherche d'emploi avec méthode et confiance. Cette année, deux rendez-vous étaient organisés à Domont. Une opportunité de proximité, pensée pour offrir aux jeunes Domontois un accompagnement accessible et efficace, au plus près de leurs besoins. Gratuits et ouverts sur inscription, ces ateliers ont permis aux jeunes d'avancer avec méthode, assurance et efficacité. Un moment pour poser des questions, tester leurs arguments et repartir avec des outils concrets, prêts à l'emploi.

Retour sur...

Deux semaines de folie pour les jeunes

À l'occasion des vacances de février, le Service Municipal Jeunesse (SMJ) avait concocté un programme de qualité aux adolescents. Entre sorties au Parc des Princes, au Musée Grévin et à la patinoire, sessions de Jump et de laser game, initiation au tir et virée à Center Parcs, les jeunes ont profité d'activités mêlant détente et culture. Également programmé, un mini-séjour ski comprenant une session sur les pistes synthétiques de Noeux-les-Mines (62) et une expérience de ski en intérieur à Comines (Belgique) a permis à 15 jeunes de glisser. Deux semaines également propices à la discussion, avec l'organisation d'un petit-déj « Bla Bla », permettant d'échanger avec les jeunes sur différentes thématiques telles que le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement, la sécurité routière (notamment l'usage des trottinettes électriques) ainsi que le respect. Sans oublier la création du bonhomme Carnaval ! La Structure Information Jeunesse (SIJ) n'a pas été en reste, avec plusieurs actions menées : découverte des métiers en réalité virtuelle à destination des collégiens, semaine de sensibilisation au gaspillage alimentaire au collège en partenariat avec le Sigidurs, stand de prévention sur les addictions, en collaboration avec l'association France Addictions et séances de sophrologie axées sur la gestion du stress et le bien-être au collège et au lycée.



Le Loto de Cap Domont fait un carton

Le 8 mars, CAP Domont organisait son second Loto à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Pour l'occasion, 312 personnes sont venues tenter leur chance afin de remporter l'un des nombreux lots mis en jeu. En préambule, les participants ont pu profiter d'une démonstration sur scène, ainsi que d'un discours d'ouverture prononcé par Coralie Chêne, présidente de CAP Domont. Tout au long de l'événement, une buvette tenue par des bénévoles permettait également de se restaurer entre deux parties.



Les belles mécaniques dans le viseur

Du 5 au 19 mars, Déclics Photos proposait une exposition de clichés autour des voitures anciennes, réalisée en partenariat avec le Club Passion Mécanique de Domont. Alpine, Caterham, Innocenti Cooper, Porsche 356... Le public a pu découvrir des modèles d'exception, mis en image durant 3 années par un groupe d'une dizaine de passionnés de photographie. Le vernissage de l'événement s'est déroulé le 7 mars à la médiathèque, en présence des membres des deux associations, d'élus de Domont, et de François Allain, présentateur de l'émission Vintage Mecanic.



Don du sang : les Domontois au rendez-vous

Le 25 février, les Domontois étaient invités à venir donner leur sang lors d'une nouvelle collecte organisée par l'Établissement Français du sang (Efs). Un acte solidaire et nécessaire qui permet de récolter de précieux produits sanguins à destination de patients atteints de maladies chroniques ou génétiques, comme la drépanocytose, les cancers, ou des victimes d'hémorragies causées par un accident de la route, une opération chirurgicale ou un accouchement.



La gastronomie et la solidarité à l'honneur

Le 12^e Salon des Vins et des Saveurs s'est déroulé du 27 au 29 mars à la Salle des Fêtes Régis Ponchard, toujours sous l'égide du Lions Club de Domont. Comme chaque année, ce rendez-vous incontournable a attiré plusieurs centaines de visiteurs, qui ont pu déguster et acheter les produits proposés par 27 exposants. Parmi eux, une grande proportion d'habités, heureux de revenir à Domont depuis plusieurs années. L'association l'Oiseau nuage, était également présente et proposait son traditionnel et apprécié stand de crêpes. L'inauguration, organisée le samedi matin, a réuni plusieurs personnalités, dont Frédéric Bourdin, Alexandre Legal, maire d'Andilly, Serge Levesque, président du Lions Club de Saint-Brice et de nombreux bénévoles.



Succès pour l'après-midi jeux de société de Crocus Blanc



Depuis le mois de septembre, Crocus Blanc propose tous les mercredis, au sein de la résidence seniors les Jardins d'Arcadie de Domont, un atelier jeux de société animé par Lydie. Forte du succès de cette activité, l'association a organisé son premier après-midi autour des jeux de société en famille le 21 mars dernier. Bénévoles, parents, jeunes... en situation de handicap ou non, ont pu partager un moment convivial. Au programme : des jeux de société pour tous les goûts. Stratégie, prise de risque, hasard, coopération... Les joueurs ont pu travailler le langage oral, le repérage dans l'espace, la mémoire, la conceptualisation, ou encore la collaboration, tout en s'amusant en famille. Il n'y a eu aucune triche et les parties se sont enchaînées pendant plus d'une heure. Personne n'a vu le temps passer. L'après-midi s'est terminé en beauté avec une tombola et un goûter. Un temps très apprécié par tout le monde !

Vous souhaitez participer aux différents ateliers de Crocus Blanc et mieux les connaître ? N'hésitez pas à contacter l'association à l'adresse contact@crocus-blanc.fr.

Plus d'informations : sur www.crocusblanc.fr.

Crocus Blanc communique régulièrement sur ses activités afin de changer le regard du grand public sur le handicap. N'hésitez pas à suivre l'actualité de l'association sur Facebook (Crocus Blanc), Instagram (@crocus-blanc) et sur LinkedIn (CROCUS BLANC ♥).



Un carnaval et cinéma pour l'école Jean Moulin

Le vendredi 27 mars 2026, l'école Jean Moulin a transformé les rues en véritable plateau de cinéma ! Maternelles et élémentaires, déguisés, ont défilé avec énergie et éclat, instruments à la main, sous les applaudissements des parents et des enseignants. Les sourires brillaient autant que les costumes, tandis que le cortège animait le quartier au rythme de ses percussions joyeuses.

Après avoir parcouru les rues, les enfants sont retournés dans leur école en toute sécurité grâce à la vigilance de la police municipale. Une journée magique, pleine de rires, de musique... et de cinéma !



De bonnes affaires pour la garde-robe des enfants

La Vente de vêtements enfants et puériculture du Comité des Fêtes a fait son retour au Gymnase Charles de Gaulle le 29 mars. Pour l'occasion, 65 tables ont été réservées par des vendeurs particuliers souhaitant faire un peu de place chez eux. L'occasion pour les visiteurs de dénicher des vêtements pour les 0 à 12 ans, ainsi que du matériel de puériculture. Une buvette tenue par les bénévoles permettait de faire une pause gourmande. Une belle réussite pour l'association, qui a mobilisé les bénévoles pour cet événement.



Commémoration du 64^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Le 19 mars, Domont a commémoré le 64^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Comme chaque année, la cérémonie s'est déroulée au monument aux morts place Verdun en présence du Maire Frédéric Bourdin, de Serge Bierre, Premier Maire-Adjoint délégué aux Cérémonies Patriotiques, ainsi que d'élus du Conseil Municipal et des représentants de plusieurs associations d'anciens combattants. L'occasion de rendre hommage aux victimes civiles et militaires de ce conflit.



Café des aidants de Domont

Les vendredis à 14h30
Le 17.04.2026
Comment communiquer avec mon proche qui n'est plus cohérent ?

Centre communal d'Actions sociales
18 rue de la Mairie Domont

DOMONT infojournées

PRÉPARATION AU GRAND ORAL DU BAC
AVEC LA COMPAGNIE RENDEZ-MOI MES SENTIMENTS

27 AVRIL de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30
SALLE DES FÊTES RÉGIS PONCHARD

Prendre la parole avec confiance
Développer sa présence et son expressivité
Structurer un discours clair et impactant

GRATUIT SUR INSCRIPTION : 01 74 04 23 50 / SLJ@DOMONT.FR

DOMONT

Racontines

histoires, comptines, jeux de doigts pour les enfants de 0 à 36 mois, par les bibliothécaires

Les jeudis 9 avril, 7 mai et 11 juin

66, avenue Jean Jaurès
Sur inscription au 01 74 04 23 12
Nombre de places limité

COMITÉ DES FÊTES DOMONT

SALON D'ARTISANAT D'ART & DU GOÛT 20^e édition

Samedi 23 Mai de 11h à 19h
Dimanche 24 Mai de 10h à 18h
2026

Gymnase Charles de Gaulle
75, rue André Nouet (face à la caserne des pompiers)

Entrée gratuite
Restauration sur place

Renseignements : cdfdomont@gmail.com
www.comitedesfetes.e-monsite.com

Le nouveau guide du tri est là pour vous accompagner, simplement et efficacement

Une information plus claire et simplifiée, un design épuré, couleurs douces, lecture rapide : tout a été pensé pour aller à l'essentiel.

Des astuces concrètes, des gestes faciles à adopter et les bons réflexes pour réduire vos déchets au quotidien... et leur offrir une seconde vie.

SIGIDURS

Domont Cinéma

CEUX QUI COMPTENT
SANDRINE KIBERLAÏN, PIERRE LOTTIN

PÂQUES, SUIVEZ LE LAPIN
WALTER LAPIN

NOUVEAUX ANCÊTRES. NOUVEAUX PROBLÈMES.
COCORICO

Téléchargez dès maintenant notre application mobile **DOMONT CINÉMA** (Android & ios)
12 allée Sainte Thérèse - 95330 Domont
www.domontcinema.com - 09 60 39 45 09

LES ATELIERS VÉLO SOLIDAIRES DE RETOUR EN GARE

Bonne nouvelle pour les cyclistes domontois ! Les ateliers vélo solidaires de Transilien SNCF Voyageurs font leur retour en gare de Domont. Sans rendez-vous, ces ateliers permettent d'apprendre à réaliser soi-même les petites réparations du quotidien : changer une roue, resserrer un frein ou remettre une chaîne. Au-delà du coup de pouce aux usagers, ces initiatives s'inscrivent dans une démarche d'insertion professionnelle, en aidant des personnes éloignées de l'emploi à se former aux métiers du vélo.

Prochaines dates : les mardis, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 15 septembre et 6 octobre.
Un geste utile, solidaire et écologique pour rouler l'esprit léger...

RÉPAREZ VOTRE VÉLO GRATUITEMENT

Rendez-vous avec votre vélo à la gare de Domont, le mardi 12 mai 2026 de 16h à 19h.
Un coup de main, sans inscription ni frais.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
Appel Île-de-France Mobilités
iledefrance-mobilités.fr - Actualités
@Mtmorency_IDFM

FÉLICITATIONS À :

VÉRONIQUE BESSOT
La sociétaire du Domont Athlétisme est devenue championne de France du 24 heures de marche lors de ce rendez-vous national de grand fond organisé le 1er mars dernier à Bourges. Avec 186,4 kilomètres parcourus en 24 heures, la sportive de 64 ans s'est non seulement adjugé la première place dans les catégories « Femme » et « Master Femme », mais elle a également amélioré son précédent record de 183,4 kilomètres. À noter que Véronique Bessot se classe à la seconde place toutes catégories confondues (hommes et femmes), seulement devancée par un concurrent masculin. Saluons également les performances de Jean Marc Rigal et de Bruno Baptiste, également licenciés du club Domont Athlétisme, qui ont eux aussi porté les couleurs du club lors de cette compétition exigeante.

CAROLINE SAUVAGE
Suite à l'assemblée générale de l'association « Leonardo & Compagnie » organisée le 7 février, qui a permis de renouveler le bureau, les administrateurs ont élu Caroline Sauvage en tant que nouvelle présidente le 26 février. Elle succède à Pascale Goetz, qui avait fait le choix de ne pas se représenter après 3 années à la tête de cette structure phare, spécialisée dans la production d'animations et de spectacles historiques, en particulier autour de la Renaissance. Aujourd'hui, une centaine de bénévoles participent à la création de fresques spectaculaires, sur scène ou en coulisses.

LES CONSEILS DE L'AVOCATE

LA PROCÉDURE DE SAISIE DES RÉMUNÉRATIONS

Depuis le 1^{er} juillet 2025, la procédure de saisie des rémunérations a été modifiée. Avant la réforme, la saisie des rémunérations devait être validée par le juge de l'exécution puis mise en œuvre par le greffe. Désormais, la procédure est confiée aux commissaires de justice (anciennement nommés huissiers de justice). Le juge de l'exécution demeure compétent pour examiner les contestations du débiteur et statuer sur les demandes d'aménagements ou de délais.

La procédure débute par la délivrance d'un commandement de payer par le commissaire de justice au débiteur sur la base d'un titre exécutoire valant exécution forcée (décision judiciaire, acte notarié,...).

Dès réception, le débiteur dispose d'un délai d'un mois pour régler, trouver un accord, ou contester le commandement de payer ou la saisie devant le juge de l'exécution, ce qui peut suspendre la procédure.

Les règles de calcul des quotités saisissables (la part du salaire pouvant être retenue) n'ont pas changé.

Concernant l'employeur, ce dernier ne verse plus les retenues sur salaire au greffe du tribunal : il reçoit directement un procès-verbal de saisie signifié par le commissaire de justice. Ce procès-verbal l'oblige à retenir la part saisissable sur le salaire du débiteur puis à verser ces sommes au commissaire de justice, qui se charge de les transmettre au créancier.

ME FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS 18 rue de la Mairie les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois. 01 34 39 19 00
Merci d'adresser toute correspondance au 63 rue Aristide Briand 95330 Domont

Hommage à Benoît Guerneau

Ancien conseiller municipal élu en 2001, Benoît Guerneau nous a quittés le 23 mars dernier. Ce Domontois passionné était également connu pour son engagement bénévole durant de nombreuses années. À l'occasion du conseil municipal d'installation du 27 mars dernier, les élus ont respecté une minute de silence. La municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille.



CARNET

NAISSANCES
Giulian BARTOLI
Asinat BANAMOR

MARIAGES
Romain COURREGES et Bamalak MEKURIA
Johan RADON et Mélissa MBARAKA

DÉCÈS
Daniel GARNIER
Maguy Liénard

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont Mairie - BP 40 001- 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex

Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA - N. Flament, A. Porcu, E. Taillade
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
Tirage : 8 500 exemplaires/ Dépôt légal : avril 2026